

## **Animateur service périscolaire /service jeunesse**

Date prévue du recrutement : 2 septembre 2024

Durée de la mission : 1 an CDD

Motif : remplacement dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire

Grades : adjoint d'animation

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste : 1

Grade ou cadres d'emploi : Adjoint d'Animation

Niveau du diplôme requis : fin de scolarité obligatoire

Descriptif des missions du poste :

- **Accueil de loisirs**

Sous la responsabilité du directeur de l'ACM, vous aurez pour missions de :

- Participer à l'animation et à la mise en œuvre du projet pédagogique
- Mettre en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) en employant des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil (périscolaire, mercredi et vacances), aux espaces disponibles, aux rythmes et aux besoins des enfants
- Travailler en équipe, en lien avec les acteurs éducatifs
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs qui sont confiés.

- **Restauration scolaire :**

Sous la responsabilité du directeur de l'ACM, vous aurez pour missions de :

- Prendre en charge les enfants fréquentant la restauration scolaire.
- Réaliser le pointage des enfants dès leur prise en charge, prendre le cas échéant les mesures nécessaires en cas d'absence d'un enfant
- Assurer la surveillance d'un groupe d'enfant

- **Secteur ados :**

Sous l'autorité de l'animatrice référente, vous aurez pour mission de :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre de projets d'animations et d'actions de préventions auprès d'un public jeune de 11 à 18 ans.
- A partir des constats faits sur le terrain, proposer et développer des projets d'animation.
- Mobiliser le public jeune qui ne fréquente pas habituellement les animations
- Assurer la sécurité physique, morale et affective des mineurs qui sont confiés.

Profil recherché : BAFA exigé ou équivalence, expérience avec des adolescents souhaitées, Permis B

Lieu d'affectation : Liverdun

Service d'affectation : service périscolaire et service jeunesse

Temps de travail : TPS NON COMPLET (25,25h)

Rémunération : SMIC HORAIRE

<b>SERVICE PERISCOLAIRE et RESTAURATION :</b> Lundi : 7h15-8h30 / 11h40-13h40 Mardi : 7h15-8h30 /11h40-13h40 Jeudi : 7h15-8h30 /11h40-13h40 Vendredi : 7h15-8h30 / 11h40-13h40	<b>SERVICE JEUNESSE :</b> Mercredi : 7h45-17h45 ou 8h00-18h00  Vendredis (5/an) : 18h45-22h15  Vacances scolaires : selon planning annualisé
--	---

Les horaires sont fixes : non, horaires variables

Spécificités du poste : temps de travail annualisé